



Compte rendu du 1^{er} conseil d'école

Date : jeudi 12 novembre 2020 en visioconférence

Présents :

Enseignants : Mme Girollet, Mme Bertolotti, Mme Guillaud, Mme Bucket, Mme Gazet

Parents élus : Mme Arthaud, Mme Bernard, M. Bernard, Mme Colmar, Mme David, Mme Demeyere, Mme Jacob-Mahut et Mme Talbot, Mme Duchosal

Municipalité : Mme Bugnon, Mme Michel

Excusés :

M. Thenail, inspecteur de l'éducation nationale

Mme Berthelin, enseignante,

Mme Andreys, Mme Mahi et Mme Bayle ATSEM

Mme Landrault, Mme Gardet parents élus

M. Chinal, DDEN

1- Présentation de l'équipe pédagogique

Enseignants	Niveaux	Effectif
Magali Bucket	PS / MS	PS : 13 MS : 11
Muriel Guillaud	MS / GS	MS : 8 GS : 16
Stéphanie Girollet	CP / CE1	CP : 13 CE1 : 9
Christelle Bertolotti	CE1 / CE2	CE1 : 10 CE2 : 13
Sophie Berthelin	CE2 / CM1	CE2 : 5 CM1 : 17
Véronique Gazet	CM2	21
Total		136 élèves

Autres membres de l'équipe :	Fonction et missions
Annie Andreys, Maria Mahi et Edith Bayle	ATSEM Accueil des enfants Hygiène et sécurité des enfants Préparation et participation à des activités scolaires Surveillance de la sieste
Poste non pourvu	Maîtresse E Aide des enfants en difficultés en petit groupe
Franck Celle	Psychologue scolaire Effectue des bilans scolaires ou psychologiques pour des enfants en difficultés scolaires
Babeth Benoit, Mathilde Gabillet	AVS, AESH : Assistantes de vie scolaire Accompagnement et soutien dans les apprentissages, accompagnement dans la vie sociale pour les élèves ayant un PPS (projet personnalisé de scolarisation)

2- Résultats des élections :

Sur 199 inscrits, il y a eu 107 votants et 96 suffrages exprimés soit un taux de participation de 53,8 %.

Les parents d'élèves élus sont :

ARTHAUD Florence	DUCHOSAL Eloïse
BERNARD Anna	GARDET Méлина
BERNARD Julien	JACOB MAHUT Barbara
COLMAR Céline	LANDRAULT Laetitia
DAVID Delphine	TALBOT Sabrina
DEMEYERE Léonie	

Présentation des autres membres du conseil d'école

Autres membres du conseil d'école	Fonction et missions
Les parents délégués élus	Représente tous les parents de l'école Vote du règlement intérieur de l'école, adoption du projet d'école Suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école et du périscolaire (garderie, cantine)
Jacques Chinal	le DDEN : Délégué Départemental de l'Education Nationale Visite les écoles, est garant des principes de laïcité et d'égalité, participe aux débats et aux votes du conseil d'école
M. Thenail	Inspecteur de l'Education nationale
M. Canot, le maire ou son représentant délégué et Mme Bugnon, adjointe aux affaires scolaires	Des élus de la municipalité Responsables des locaux, du personnel communal et du financement de l'école Gestion des services périscolaires (garderie, cantine)

3- Validation du règlement intérieur :

Le règlement de l'école qui avait été élaboré lors d'un conseil d'école de l'année 2014-2015 a été modifié du fait que l'école est devenue obligatoire en septembre de l'année des 3 ans de l'enfant. La modification a été validée avec la charte informatique et la charte de la laïcité. La charte informatique sera retravaillée en conseil des maîtres au cours de l'année scolaire car elle utilise un vocabulaire qui n'est pas adapté à l'âge et à la compréhension des élèves.

Extrait du règlement modifié par le conseil d'école :

Fréquentation de l'école

L'article 11 de la loi Pour une École de la confiance indique l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire en début de l'année scolaire correspondant aux 3 ans de l'enfant.

À l'école

L'assiduité est obligatoire, conformément aux dispositions de l'article L. 131-8 du code de l'éducation.

L'obligation d'instruction entraîne une obligation d'assiduité durant les horaires de classe. La loi prévoit toutefois que cette obligation puisse être assouplie pour un enfant de petite section d'école maternelle, si les personnes responsables

de l'enfant le demandant. Pour pouvoir bénéficier d'un aménagement du temps scolaire notamment l'après-midi pour les élèves de petite-section, une demande d'autorisation doit être soumise à l'inspecteur de circonscription.

Collations :

Aucune collation n'est permise dans la matinée.

4- Protocole sanitaire

Il a été renforcé au retour des vacances d'automne.

Le rôle des parents est essentiel dans la prévention du risque covid. Si vos enfants ont des symptômes ou si dans la famille il y a un cas contact ou un membre de la famille présentant des symptômes, les enfants ne doivent pas venir à l'école.

A l'école :

Le port du masque est rendu obligatoire dès le CP.

La distanciation physique est appliquée entre les différents groupes classes (regroupements supprimés, récréations décalées) et dans la classe pour les élémentaires.

L'aération et le nettoyage sont renforcés.

Le lavage des mains est toujours régulier à chaque entrée et sortie de la classe.

En périscolaire et cantine :

Le service de cantine tient compte du protocole et les enfants des différents groupes classes sont séparés. Les enfants mangent en quinconce pour respecter la distanciation nécessaire.

La garderie élémentaire est organisée dans la salle des fêtes pour les mêmes raisons.

5- Sécurité à l'école

2 PPMS plans particuliers de mise en sécurité sont en cours de réactualisation :

- 1. 1 pour le risque majeur accidentel ou naturel**
- 2. 1 pour le risque terroriste**

Un travail de réflexion important est mené avec les élus de la commission sécurité de la commune pour que ces deux plans soient opérationnels au cas où un cas réel se produirait et beaucoup de points étaient à revoir.

5 exercices seront effectués dans l'année :

1 alerte intrusion, 3 alertes incendie, 1 alerte confinement

Une alerte incendie a été faite le 5 octobre, les enseignants et les enfants étaient prévenus. 2 observateurs élus de la commission sécurité de la municipalité étaient présents.

Bilan :

- Pour la personne qui se rend compte du feu et qui déclenche l'alarme, penser à appuyer sur le boîtier d'arrêt d'urgence (qui arrête l'électricité et éventuellement le gaz) situé en

maternelle dans le bureau de direction et en primaire en extérieur à côté de la chaufferie.

- Pour les adultes, penser à fermer les portes et à vérifier que personne ne se trouve hors de la classe.
- Faire en sorte qu'un élève responsable prenne la tête du groupe pour l'évacuation et que ce soit l'adulte qui ferme la marche.
- Envisager une formation sur l'utilisation des extincteurs et s'assurer que chaque adulte sache comment déclencher l'alerte (positionnement des boîtiers de déclenchement manuel) au cas où il assiste à un départ de feu.
- Réactualiser les plans d'intervention (commission sécurité de la mairie).
- Replacer dans chaque classe un plan avec la procédure d'évacuation ou de confinement.

L'alerte intrusion aura lieu le lundi 7 décembre.

Il nous reste à trouver une solution pour relayer l'alerte notamment entre les deux écoles. Des devis auprès de sociétés spécialisées dans ce domaine sont en cours.

6- Activités pédagogiques complémentaires et stage de réussite :

Maternelles et élémentaires	Aide aux élèves en difficultés le midi de 11h30 à 12h
Stage de réussite	Organisé pendant la première semaine des vacances d'automne pour les CP et les CM et pris en charge par S.Girollet et V.Gazet Bilan très positif car ce stage a permis aux élèves de progresser et de prendre confiance.

7- Sorties et projets de classes :

Projets culturels :

Toutes les classes se sont rendues à Aix les Bains pour assister à **une représentation du cirque Arlette Gruss**. Les élèves ont été impressionnés et conquis par les numéros auxquels ils ont assisté.

Les classes d'élémentaire bénéficient de **l'intervention de Mathias Legay, dumiste en musique :**

- Les CP CE1 et CE1 CE2 travaillent sur un projet sur les chansons de nos parents.

- Les CE2 CM1 travailleront sur des chants avec percussions corporelles.
- Les CM2 travaillent sur du chant choral à partir de chansons « des ptits loups du jazz ». Concert prévu avec un big band, l'école de musique et une classe de CM de Randens en mai.

Projets sportifs :

- **1^{ère} période :**

Les CP CE1 et CE1 CE2 ont fait un **cycle football** avec un intervenant du club d'Aiguebelle Michael Serra (activité gratuite)

Toutes les classes se sont entraînées au courseton qui s'est déroulé dans la cour d'école le jeudi avant les vacances d'automne. Les élèves accompagnés de quelques parents ont pu encouragés les coureurs et l'effort a été récompensé par un goûter.

- **2^{ème} et 3^{ème} période :**

Cycle Natation pour les CP CE1 et CE1 CE2 (6 séances) puis pour les CE2 CM1 et les CM2 (5 séances) (financé par la municipalité)

- **4^{ème} période :**

Cycle patinoire pour les maternelles (financé par la municipalité)

- **5^{ème} période :**

Cycle cirque pour les maternelles (financé par le sou des écoles et la municipalité)

Cycle vélo pour les cycles 2 et 3 (activité gratuite)

8- Crédits octroyés par la municipalité :

Commune	Crédits fournitures par élève	Crédits transport	Photocopies
Aiton	55 €	350 € par classe	Payantes 0.0046 € / photocopie

Un tableau comparatif avec d'autres communes de la communauté de communes Porte de Maurienne montre que seule la municipalité d'Aiton fait payer les photocopies avec un niveau de crédits fournitures inférieur aux autres communes.

La Municipalité s'engage à ne faire payer les photocopies qu'à partir de 100 000. Ce qui

fait un gain de crédits fournitures de 460 € pour l'école. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour ce geste.

9- Bilan du Sou des Ecoles :

Les bénéfices réalisés par l'association lors des différentes manifestations sont :

- Vente de plats à emporter : 870,50€
- Vide coffre à jouets : 1476,86€
- Vente de sapins de Noël : 513,11€
- Spectacle de Jean-Michel Mattei : 1156,44€

Cette année l'association a financé des actions à hauteur de 2039,30€ : spectacle pour les maternelles, sortie cinéma à Noël, achat de dictionnaires aux CM2 et transports.

L'équipe enseignante remercie le Sou des Ecoles pour son investissement au service de l'école pour permettre de faire les sorties scolaires notamment la sortie

10- Bilan de la coopérative scolaire

Ce bilan sera finalement donné lors du deuxième conseil d'école.

11- Questions des parents :

Un point sur l'équilibre des menus de la cantine a été abordé :

Certains parents trouvent que les menus à la cantine ne sont pas toujours équilibrés.

Mme Bugnon en prend note et fera le point avec le cuisinier.

Un point sur l'instauration de chaussons a été abordé :

La demande de chaussons est à l'initiative de l'équipe enseignante pour faciliter le ménage car l'aspirateur étant interdit en période covid, le nettoyage des classes demande plus de temps et de travail. Un parent d'élève s'est plaint du coût des chaussons. Il ne faut pas qu'il hésite à venir voir l'équipe enseignante pour trouver une solution.